

## Mode éthique : **Article 23** primée

Seulement quelques mois après son lancement en boutique, Article 23, dernier né de la mode éthique s'est vu remettre en juin dernier le prix Elan de mode par la Fédération Française de Prêt-à-Porter Féminin. Un prix récompensant cette année « les marques de mode éthique et leur démarche altruiste, aussi originales que complémentaires ». Une reconnaissance donc pour un projet jeune, dynamique et branché, mêlant développement durable et mode. Avec ses collections en coton 100 % bio équitable, Article 23 propose des lignes audacieuses mêlant evening wear et sportswear, avec de subtiles influences 50's et 70's.

Lancée par la Compagnie du Commerce Équitable et dessinée par Adam Love, la marque est fabriquée en Inde selon les critères du commerce équitable. Elle permet à 120 jeunes femmes en situation précaire en raison de leur caste, de vivre dignement de leur travail.

Depuis septembre, la collection Automne Hiver 2007 est en boutique. C'est aussi le temps de la présentation des projets futurs, comme la collaboration menée avec l'ONG indienne Conserve India, qui a abouti à la création d'une gamme exclusive de sacs en plastique recyclé pour allier toujours plus créativité et commerce responsable. ■